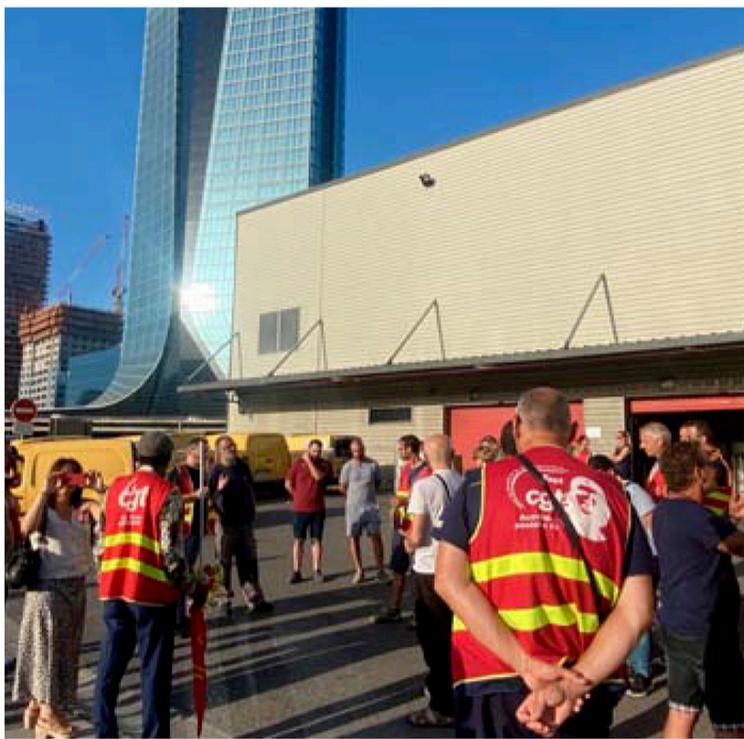


Front commun pour les postiers du département

MARSEILLE

En grève, les postiers d'Arles sont descendus à Marseille pour mener un front commun contre les réorganisations en cours dans les deux villes par La Poste.

Dès 6h30 du matin, plusieurs postiers se rassemblent devant la plateforme de tri des Docks à Marseille, non loin d'Arles, dans le 2^e arrondissement. Certains sont venus de loin, notamment d'Arles, et tous font front commun. « *On est là pour créer de la convergence* », tonne Éric Chenais, Secrétaire Général CGT de la Poste 13 devant le centre. Car les postiers des Docks comme ceux du bureau de poste d'Arles sont concernés par un même type de réorga-



Les postiers au centre de tri des Docks. PHOTO A.B.

nisation. « *Suppression de postes, modification des tournées...* », énumère le syndicaliste.

Un « ping-pong intolérable »

Pour rappel, voilà plusieurs semaines que les postiers marseillais sont vent debout contre cette réorganisation qui concerne plusieurs arrondissements de la ville, et notamment les sites des Docks et du Dôme (4^e arrondissement). Ceux d'Arles sont en grève depuis mercredi. Et comme depuis le début, la CGT travaille main dans la main avec SUD sur le sujet. Des réorganisations que défend bec et ongles la direction de La Poste, qui assure qu'elles « *visent à améliorer la qualité de service pour l'ensemble des concitoyens, tout en veillant aux conditions de travail des postiers, sans aucun licenciement* ». Mais les Arlésiens

ne l'entendent pas vraiment de cette oreille. « *Ils veulent mettre en place des tournées renforts, avec des intérimaires et contractuels. C'est donc qu'ils reconnaissent qu'il y a de l'activité* », explique Bruno Dal Canta, délégué du personnel CGT et présent au bureau de poste Arlésien depuis 2003. La demande des syndiqués est simple, sur les 6 « *tournées renforts* » ils souhaitent que deux deviennent des « *tournées classiques* ». Ils ont d'ailleurs été reçus par la direction de La Poste pour un autre sujet, mais les réorganisations ont bien évidemment été abordées. « *Il faut qu'ils écoutent les salariés. Les directeurs d'établissements renvoient à la direction départementale, qui renvoie elle-même aux directeurs d'établissements, c'est un jeu de ping-pong intolérable* », tonne Éric Chenais.

A.B.